

Introduction « Littéraire »

Le poète turc Nazim Hikmet (1902-1963) ignorait probablement tout de l'analyse de la décision. Peu importe.

L'action se déroule en Turquie dans les années 30. Le héros Ahmet, recherché par le Tribunal d'exception, se cache aux environs d'Izmir. Il commet l'imprudence de sortir dans la rue et se fait mordre par un chien. Or, comme chacun sait, la rage faisait des ravages dans la Turquie de cette époque. L'incubation de cette maladie dure 40 jours. Bien sûr, il n'y a pas de sérum anti-rabique à Izmir : pour en trouver il faut aller à Istanbul.

Voilà ce qu'en dit Ahmet :

« ... Nous pouvons ainsi résumer la situation : ils ont tous très bien compris, mais j'insiste, moi, j'étaie tout une fois de plus. Par défi. Il y a trois éventualités. La première : le chien avait la rage. Ou je me fais pincer en allant à Istanbul, ou alors le toubib avertit la police. Parce qu'il n'ose pas injecter du sérum à un type recherché par le Tribunal d'exception. Alors, moi, je n'ai pas la rage. Car on me fera les vaccins, de toute façon. Et on m'expédie au Tribunal d'exception. Ça, c'est la première des éventualités. Quant à la seconde : le chien était malade. Je ne me fais pas pincer en allant à Istanbul. Le médecin est un chic type. Il me fait les vaccins. Je suis sauvé. Passons maintenant à la troisième éventualité : le chien n'était pas enragé. On m'arrête en route à Istanbul, ou bien alors, le toubib téléphone à la police. Et moi, je me fais expédier au Tribunal d'exception, pour des nêfles. Je me livre, de mes propres mains, comme un idiot. Ah, il y a encore une éventualité : le chien avait la rage, je ne vais pas à Istanbul pour me faire vacciner, et je deviens enragé, ici. Faut-il que je rentre à Istanbul, oui ou non ? Ils n'ont pas pris de décision. Décide à ta guise, voilà ce qu'ils m'ont dit. »

« Les Romantiques », 1963,

Traduction française 1982, Editions Méssidor Temps Actuels.